CSEE du 19/09/22
COMPTE RENDU

Représentants employeur

Présents

Monsieur David BRUSSELLE
(Président du CSEE)
Monsieur François COTHENET
Monsieur François LIPKIEWICZ
Madame Laurie MAHIEU
Madame Nathalie VASSEL

Excusés

Représentants du personnel

TITULAIRES COLLEGE CADRES

Présents

Madame Dorothée DELERUE
Monsieur Hugo FERFAILLE
Monsieur Thierry LAVERAT
Madame Virginie LE MIGNON
Monsieur François LEMAITRE
Madame Agnès MEISSNER

Excusés

SUPPLEANTS COLLEGE CADRES

Présents

Monsieur Christophe HARINCK
Monsieur Pascal LABARRE
Monsieur Tapio POTEAU
Madame Magali TRIBONDEAU

Excusés

Madame Sylvie LEFRANC
Madame Connie LION

TITULAIRES COLLEGE AGENTS DE MAITRISE

Présents

Madame Marie-Isabelle BAHCIC
Madame Laurence HENNEBELLE
Monsieur Bastien LAMALETIE
Monsieur Bernard PUCHOIS
Madame Céline THUILLARD
Monsieur Michel VILLELLA
Madame Alicia WAELES

Excusés

Monsieur Brahim LAHMIDI

SUPPLEANTS COLLEGE AGENTS DE MAITRISE

Présents	Excusés
Madame Sarah DEVIN Madame Laurence HERMANT Monsieur Willy LOIZON Madame Marie-Christine MADEJ Madame Nina TEMPREMANT	Monsieur Philippe HARBART Madame Aude PAYEN Madame Elodie TRIQUER

TITULAIRES COLLEGE EMPLOYES

Présents	Excusés
Monsieur Jérôme FOURNIER	

SUPPLEANTS COLLEGE EMPLOYES

Présents	Excusés
	Monsieur Sébastien KLECZEWSKI

REPRESENTANTS SYNDICAUX

Monsieur Laurent VANDEWOESTYNE

La séance est ouverte à 10h30 sous la présidence de David BRUSSELLE.

Propos liminaires : David BRUSSELLE estime que la mise en place du CSEE constitue une évolution importante tant pour l'employeur que pour les salariés. Il souhaite que l'état d'esprit constructif qui a présidé aux échanges avec les IRP ces dernières années perdure.

1) Installation des membres du CSEE

David BRUSSELLE rappelle les résultats des élections et les représentativités régionale et nationale. Il liste nominativement les 30 membres du CSEE titulaires et suppléants et le représentant syndical UNSA puis il présente l'équipe employeur.

François COTHENET rappelle que les suppléants sont également présents à titre exceptionnel à cette première réunion dans le souci d'un dialogue social ouvert et constructif, et précise que la composition de la représentation employeur n'est pas la configuration définitive et officielle à ce stade.

François COTHENET rappelle le périmètre du CSEE défini par l'accord périmètre du 20/04/2022. Cet accord a notamment prévu des dispositions concernant les Représentants de Proximité et la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). Il informe qu'un accord de

fonctionnement commencera à être négocié lundi prochain. Un Règlement Intérieur du CSEE conclu par le CSEE sera également à prévoir pour le fonctionnement interne de l'instance.

2) Information économique, juridique et financière de l'entreprise

David BRUSSELLE commente la note remise aux membres du CSEE s'agissant de l'information économique, juridique et financière.

Il informe que la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Olivia Grégoire, invitée de la dernière Assemblée Générale extraordinaire de CCI France, a réaffirmé le rôle prépondérant des CCI durant la crise sanitaire et notamment dans le dispositif France Relance. Elle a annoncé par ailleurs qu'il n'y aurait pas de nouvelle baisse de la ressource fiscale pour 2023.

David BRUSSELLE ajoute qu'il y a de vrais axes de développement de notre chiffre d'affaires, notamment dans le secteur de la formation, et rappelle la dynamique engagée avec CAP 2022 d'abord puis CAP 2025 à présent.

3) Information sur les attributions du CSEE

Reprise de la note sur l'information économique, juridique et financière.

4) Désignation des membres du bureau du CSEE

Le CSEE décide de voter pour la désignation des membres du bureau à main levée.

La CFDT propose ses candidats suivants :

Secrétaire : Virginie LE MIGNON
Trésorier : François LEMAITRE
Secrétaire adjoint : Tapio POTEAU
Trésorier adjoint : Sylvie LEFRANC

David BRUSSELLE propose de passer aux votes :

- ➔ A l'unanimité des membres titulaires présents : Virginie LE MIGNON est désignée secrétaire
- ➔ A l'unanimité des membres titulaires présents : François LEMAITRE est désigné trésorier
- ➔ A l'unanimité des membres titulaires présents : Tapio POTEAU est désigné secrétaire adjoint
- ➔ A l'unanimité des membres titulaires présents : Sylvie LEFRANC est désignée trésorière adjointe

5) Désignation du référent en matière de lutte contre le harcèlement

David BRUSSELLE rappelle les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement.

La CFDT a identifié une candidate, Agnès MEISSNER, et souhaite la désignation d'un suppléant, Hugo FERFAILLE.

David BRUSSELLE accepte le principe de suppléance et propose de passer aux votes.

A l'unanimité des membres titulaires présents : Agnès MEISSNER et Hugo FERFAILLE sont désignés comme référents en matière de lutte contre le harcèlement, respectivement titulaire et suppléant.

6) Désignation des membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail du CSEE

La CFDT propose 6 candidats :

Agnès MEISSNER
Laurence HENNEBELLE
Aude PAYEN
Tapio POTEAU
Bastien LAMALETIE
Magali TRIBONDEAU

L'UNSA propose 2 candidats :

Céline THUILLARD
Michel VILLELLA

A l'unanimité des membres titulaires présents les 8 candidats sont élus.

7) Désignation des membres de la Commission Spéciale d'Homologation

David BRUSSELLE rappelle les attributions de la Commission Spéciale d'Homologation : la Commission spéciale d'homologation rattachée au CSEE assure la continuité de la Commission spéciale d'homologation autrefois composée de représentants en Commission Paritaire Régionale, et aura donc pour rôle d'homologuer les Cessation d'un Commun Accord de la Relation de Travail (CCART) des agents relevant des dispositions statutaires. Cette commission est chargée de vérifier le bon déroulement de la procédure ainsi que la liberté de consentement des parties.

La CDFT présente comme candidats Virginie LE MIGNON et Bernard PUCHOIS.

L'UNSA présente Dorothée DELERUE comme candidate.

A l'unanimité des membres titulaires présents les trois candidats ci-dessous sont désignés comme membres de la CSH.

8) Modalités de préparation du règlement intérieur du CSEE

François COTHENET présente la démarche de négociation : dans un premier temps un accord de fonctionnement sera négocié avec les délégués syndicaux de la CCIR HDF (Hors SIC distincts) puis un Règlement Intérieur adapté à l'accord de fonctionnement sera conclu par le CSEE.

9) Modalités de mise en place des autres commissions obligatoires et le cas échéant facultatives

David BRUSSELLE présente les commissions : la CSSCT ; la Commission économique dédiée aux sujets en lien avec les équilibres économiques et financiers de la CCI ; la Commission formation ; la Commission de l'égalité professionnelle ; la Commission logement (compte tenu de notre statut d'établissement public qui ne permet pas de cotiser au 1% logement, il est proposé au CSEE de supprimer cette commission obligatoire : à l'unanimité cette proposition est adoptée) et enfin, la Commission Activités Sociales et Culturelles.

10) Modalités de désignation des Représentants de Proximité

David BRUSSELLE explique que CSEE doit définir les modalités de l'appel à candidature. Le CSEE souhaite avoir plus de temps pour organiser cet appel et souhaiterait discuter de la répartition des Représentants de Proximité lors de la prochaine négociation relative à l'accord de fonctionnement.

11) Délégation et fonds social

Francois COTHENET présente une délégation temporaire visant à faire bénéficier le Directeur Général d'un transfert de pouvoirs en terme de gestion des œuvres sociales concernant exclusivement le fonds social aux fins de procéder à tout acte de gestion et de validation des dépenses en lien avec ce fonds, et ce temporairement jusqu'au 31 décembre 2022.

David BRUSSELLE pose la question de l'homogénéisation à l'échelle régionale des pratiques s'agissant des festivités de fin d'année. Devant la réponse positive des représentants du personnel, David BRUSSELLE propose que soit organisée une réunion dédiée afin de clarifier cette situation.

La prochaine réunion du CSEE, en présence des seuls élus titulaires, est fixée au 14 octobre 2022 à 10h00. Seront notamment inscrits à l'ordre du jour les points suivants : la mise en place des commissions, l'appel à candidatures pour les Représentants de Proximité, le Règlement Intérieur du CSEE et les œuvres sociales et culturelles.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la séance est levée à 12h20.